



CTSD du 13 février 2020

Déclaration des représentants FSU

Ce CTSD se tient dans un contexte très particulier d'opposition à la politique antisociale menée par le gouvernement. En effet, depuis deux mois, un mouvement social d'ampleur agite le pays contre la réforme des retraites, auquel l'opinion publique apporte majoritairement son soutien et auquel les personnels de l'éducation nationale participent avec force, détermination et ténacité. En supprimant le Code des Pensions, cette réforme des retraites est une atteinte au statut du fonctionnaire d'État, une de plus. La pension ne serait plus ni calculée sur la base des six derniers mois ni payée par le budget de l'État. Ce ne serait d'ailleurs plus une pension. Le Conseil d'Etat a étrillé ce projet et déclaré anticonstitutionnel l'engagement hypothétique du gouvernement sur la revalorisation des enseignants pour compenser la baisse importante du montant des pensions. La seule solution envisageable serait une revalorisation salariale significative et immédiate de nos professions, mais il est hors de question pour la FSU qu'elle s'accompagne d'une « redéfinition de nos métiers ». Les personnels que nous représentons sont déterminés à obtenir le retrait du projet de loi sur les retraites. Des alternatives existent pour les financer dans la durée.

Ce CTSD se tient dans un contexte très particulier d'entrave à l'action syndicale contre la réforme des retraites et contre les réformes du lycée et du baccalauréat faite, en particulier, à des responsables syndicaux SNES-FSU, CGT, SUD et FO. Le dépôt d'une plainte et l'envoi d'un courrier menaçant suite à l'action du 18 janvier au lycée Blaise Pascal sont inacceptables ! Penser museler la contestation par l'intimidation est un leurre. Le mépris affiché envers les organisations syndicales représentant les personnels et l'absence de tout dialogue dans les instances encore existantes montrent bien les limites de ce que le gouvernement appelle abusivement le dialogue social. La FSU demande le retrait immédiat de la plainte de la proviseure du lycée, l'abandon de toute poursuite et de toute sanction disciplinaire par le rectorat contre les représentants syndicaux et la suppression de tout document y faisant référence de leur dossier administratif.

Pour ce qui est de l'ordre du jour, la FSU dénonce la baisse des dotations (près de 300h de moins que l'an dernier) ainsi que la suppression du financement des sections bilangues et des sections sportives dans les collèges avec des conséquences négatives sur l'attractivité de certains collèges et la disparition programmée des LV à faible diffusion. Après les ponctions de l'an dernier, notre académie et plus particulièrement notre département sont une nouvelle fois touchés par des suppressions de postes alors que les effectifs par classe dans les collèges du Puy de Dôme sont déjà très élevés (par exemple, 51% de classes de 4^e à plus de 28 élèves, pour les collèges hors Education Prioritaire). Le H/E continue sa baisse entamée dès 2017. Globalement, les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des personnels continuent de se dégrader. L'imposition d'une deuxième HSA pour tous les enseignants se traduit par une nouvelle augmentation du poids des HSA dans les DHG, avec pour conséquence l'augmentation des compléments de service et des suppressions de postes...

La FSU dénonce le fait que des CA se tiennent en amont de la tenue du CTSD.

Elle interviendra au cours de ce CTSD sur plusieurs situations de collèges qui nous sont remontées et qui laissent prévoir une rentrée à nouveau très compliquée alors que celle de 2019 était déjà annoncée comme telle l'an dernier. La FSU tient à faire plusieurs remarques sur la préparation de la rentrée 2020 et à rappeler plusieurs revendications :

- Abonder les DHG en heures pour les bi-langues (58h = 3,2 ETP)
- Abonder les DHG en heures pour les sections sportives (22x3 = 66h = 3,6 ETP)
- Abonder les DHG en heures fléchées pour le latin/grec pour les établissements qui souhaitent le proposer

- Abonder les 2h de chorale sur la DHG de chaque établissement puisqu'il s'agit désormais d'un enseignement complémentaire évalué au DNB. Ces heures ne devraient pas être prises sur la marge mais être fléchées.
- Problème de répartition HP/HSA dans de nombreux collèges, le nombre d'HSA explose.
- Problème de décompte des élèves de l'ULIS inclus lors des ouvertures de classe. Lorsque les seuils sont à 30, les élèves d'ULIS ne sont pas pris en compte dans les effectifs, mais au final les classes sont à 32 voire 34 élèves !
- Problème de décompte dans le suivi de cohorte des certaines SEGPA
- Plusieurs collèges ont au moins 3 niveaux de classes à 29/30 élèves par classe.
- Plusieurs collèges voient leurs prévisions d'effectifs sous-estimés notamment en 6^{ème} par rapport aux prévisions remontées de CM2. L'an dernier, 167 élèves n'avaient ainsi pas été pris en compte dans les prévisions soient 5,5 divisions à 30 élèves et 161h de DHG qui en découlent. Ces effectifs sous-évalués induisent des fermetures de classes qui, en juin seront très certainement ré-ouvertes. Mais, dans les établissements à petit effectif, ces chiffres ont d'importantes répercussions immédiates sur les fermetures de postes et/ou postes partagés. Cette année, les prévisions font état d'une déperdition de 180 élèves par rapport aux constats de la rentrée 2019. La FSU s'interroge. Ces élèves réapparaîtront-ils dans les effectifs de juin ? Qu'en sera-t-il de la perte de 299,48h de DHG ? Quelles conséquences pour les collègues dont le poste aura été supprimé ?

Enfin, la FSU réitère sa demande d'une visite rapide du CHSCTD au collège Gérard Philipe où la situation est des plus préoccupantes (agressions répétées, nombreux arrêts maladie, problème de locaux, etc.). Elle insiste une nouvelle fois sur la nécessité d'apporter des réponses rapides aux difficultés rencontrées par les personnels du collège Baudelaire à Clermont.